

1831

Joseph Piroux

**THÉORIE
PHILOSOPHIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT DES
SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox



Portrait de Joseph Piroux

THÉORIE PHILOSOPHIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT
DES SOURDS-MUETS.

exposée dans le *Discours de Réception*

Prononcé à la Séance publique annuelle de la Société Royale
des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, le 10 Juillet 1831,

Par M. PIROUX,

*Fondateur et Directeur de l'Institut des Sourds-Muets de la même
Ville, ancien Élève-Professeur de l'Institut royal des Sourds-Muets
de Paris, Membre de plusieurs Sociétés savantes;*

Suivi de la Réponse de M. le Président.

~~~~~

*Présenté au Roi.*



**NANCY,**

ÉTABLISSEMENT DES SOURDS-MUETS.

**PARIS,**

L. HACHETTE, LIBRAIRE, RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

Septembre 1831.

Page de titre

**THÉORIE PHILOSOPHIQUE**  
**DE L'ENSEIGNEMENT**  
**DES SOURS-MUETS.**

---

Messieurs,

La Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, en prescrivant à chaque récipiendaire de prononcer un discours à la séance publique qui suit son admission, a sans doute voulu attirer par là sur son choix l'éclat d'une sanction générale. Un nouveau membre qui, en se conformant à la règle établie, peut, dans une solennité aussi imposante, déployer les richesses d'une vaste et brillante érudition, acquiert le glorieux avantage de satisfaire l'attente du public et d'accréditer le talent qui lui est propre. Mais tel n'est point le privilège de celui dont l'instruction ne saurait défier impunément la critique d'un auditoire éclairé : au lieu d'être introduit dans le monde savant avec des titres incontestables, il n'y est, pour ainsi dire, admis qu'à la faveur de l'indulgence de ses juges.

Appelé par vos suffrages à l'honneur de partager vos utiles travaux, je ne sentirais que trop combien dans cette épreuve indispensable mes moyens seraient insuffisants, si la bienveillance dont

le public daigne m'environner dans la carrière que je parcours, ne me donnait le zèle qui quelquefois remplace le mérite.

Ici je devrais peut-être, Messieurs, arrêter un moment votre attention sur les progrès de rétablissement que dès longtemps. Je cherche à procurer à mon pays, mais pourrais-je vous entretenir de mes propres œuvres sans vous parler des efforts qu'il m'a fallu faire jusqu'ici pour lutter contre les obstacles inséparables des temps difficiles que nous avons traversés ? Toutefois qu'il me soit permis de vous dire combien dans ma vive et constante sollicitude j'ai regretté qu'il ne se fût pas rencontré au temps de l'illustre Fondateur de cette Société, dont en ce jour nous célébrons la mémoire, un autre abbé de l'Épée, qui aurait su doter la Lorraine d'une institution à la fois si utile et si belle ! Nul doute que maintenant la ville de Nancy ne posséderait pour les infortunés sourds-muets un asile élevé sur des bases solides, au lieu d'une école naissante. Mais ce que ne put faire à cet égard Stanislas le Bienfaisant, Sa Majesté Louis-Philippe a promis de l'exécuter, et les Magistrats de cette ville en font l'objet de leur paternelle bienveillance !

Cependant je tromperais votre attente si je choisissais le sujet de mon discours en dehors du cercle de mes observations habituelles. Je me ferai donc un devoir de vous soumettre un résumé succinct de l'art d'instruire les sourds-muets, mais afin d'être mieux compris, je vous exposerai préalablement le système d'après lequel je conçois la science de l'homme en général.

Initié par mes études classiques à la plupart des doctrines à l'aide desquelles les philosophes ont tenté d'expliquer l'homme, je ne sais quelle répugnance j'éprouvais à adopter aveuglément leurs opinions. Plus je comparais leurs vues aux faits que sans cesse la nature me montrait à découvert, plus je sentais le besoin

de me créer une théorie particulière. Il y a peut-être, je l'avoue, de l'ambition et du danger à ne point suivre les traces des savants qui ont cherché à poser les bases de la philosophie, et je sais que ma tâche serait infiniment plus facile à remplir, si je m'appuyais quelques branches d'un système reçu. Mais comment, à l'exemple des physiologistes, ne vouloir expliquer l'homme qu'en l'étudiant du dehors au dedans, ou à l'exemple des philosophes, en ne l'étudiant que du dedans au dehors ? N'est-ce pas au contraire dans son intégrité ou dans les phénomènes produits par le concours des deux principes qui le constituent, qu'il faut chercher les secrets de son existence ? Si pour étudier la nature d'un être quelconque il est nécessaire d'avoir recours à l'analyse, on ne doit point se servir de ce levier sans savoir si l'on pourra reconstruire le tout décomposé. Analyser sans règle c'est détruire, et la destruction proprement dite ne saurait conduire à la connaissance exacte d'un tout existant. Ne doit-on pas encore, dans l'étude de l'homme, procéder selon les décompositions fournies par la nature ? Et la providence ne semble-t-elle pas nous présenter l'homme privé de la vue, de l'ouïe et même de la raison pour procurer à notre intelligence les véritables moyens de connaître les propriétés de notre âme, comme pour nous faire éprouver les sentiments généreux ? Pourquoi donc les philosophes se sont-ils éloignés de l'objet réel de leur étude, pour ne créer en quelque sorte dans leur imagination qu'un fantôme, une chimère !

Mais voyons quels sont les nouveaux principes d'après lesquels nous concevons la science de l'homme. D'abord il est une vérité incontestable, c'est que nous ne pouvons connaître que des rapports. Ainsi la science de l'homme consiste dans la science des rapports des deux parties qui le constituent, c'est-à-dire dans la classification et la subordination des phénomènes que présente